

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 411

Artikel: Après Chiasso : rien ne va plus
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après Chiasso : rien ne va plus

La confiance et la crédibilité : tels ont été les mots-clefs de l'allocution prononcée par M. Fritz Halm, président de l'Union centrale des associations patronales, devant l'assemblée des délégués réunie à Lausanne le 1er juin dernier.

On pouvait attendre en effet que le patronat tire en quelque sorte la leçon des malversations bancaires apparues ces derniers mois au grand jour, qu'il remette l'église au milieu du village en plaçant clairement le pouvoir bancaire devant ses responsabilités, qu'il se livre en définitive — tout peut arriver ! — à une manière d'autocritique.

« Confiance et crédibilité », à première vue, on ne pouvait choisir meilleur thème de réflexion pour engager le débat tant attendu.

Rien de tout cela ! Chiasso connais pas ! M. Fritz Halm n'a pas senti le vent du boulet. M. Fritz Halm en est resté à donner des cours de bonne conduite à l'Etat, ce monstre de duplicité, incapable d'inspirer la moindre confiance, bête noire de « entrepreneurs » en quête pathétique de « crédibilité » : « Si l'on veut susciter la confiance en l'avenir, l'entrepreneur doit avoir aussi la garantie que lui soit toujours octroyée une marge suffisante pour prendre lui-même les décisions nécessaires à l'entreprise, et que les règles fondamentales du marché libre restent à la base de notre système d'Etat. Les défaillances individuelles ne doivent pas être le prétexte pour réclamer un changement immédiat de régime ».

Il y va de la « relance » ! Que l'Etat reste à sa place et les bénéfices seront bien gardés ! Si la reprise économique tarde, c'est bien sûr que l'Etat, encore et toujours lui, se mêle de ce qui ne le regarde pas : « Il n'existe pas de pays où l'Etat ait pu juguler la récession et relancer le processus dynamique du redressement économique en amplifiant ses interventions, prescriptions, ordonnances et interdictions, ou en imposant des charges plus lourdes aux entreprises; mais il

existe maints Etats où l'énergie créative a été étouffée par la bureaucratie étatique et les décrets promulgués à un rythme toujours plus effarant, ou bien c'est l'esprit d'initiative qui a été sacrifié aux puissances politiques; il en est résulté une détérioration funeste du climat économique et social, menaçant de ruiner non seulement l'économie mais aussi la démocratie ».

Tirer la leçon de l'incapacité de notre économie à faire face à la « récession » sans renvoyer des milliers de travailleurs étrangers retrouver le chômage dans leur pays d'origine, sans faire pression sur les salaires, sans mettre en question les acquis sociaux, ce serait faire preuve du plus vulgaire opportunisme : « L'économie se base sur la confiance et la crédibilité; une politique clairement délimitée et dont les priorités sont nettement accusées crée une disponibilité bien plus que ne le ferait une politique d'opportunisme, qui risque d'être renversée par de nouvelles circonstances imprévues ».

Bref, la leçon de la « crise » et de Chiasso, pour M. Fritz Halm : donnez-nous davantage de marge de manœuvre ! Cqfd.

GENÈVE

Des personnalités à surveiller de près

La vague d'arrestations et d'inculpations qui frappe, à Genève, les milieux d'affaires — avocats, notaires, promoteurs, entrepreneurs — souvent proches des partis bourgeois, ne semble pas près de s'interrompre. La seule affaire de Plan-les-Ouates ne paraît pas totalement — et c'est le moins que l'on puisse dire — éclaircie et l'on peut gager que la récession, telle le reflux, laissera encore quelques poissons échoués sur le rivage. Si la gauche ne triomphe pas trop bruyamment, on peut cependant y voir des sourires entendus : on n'attendait pas un tel soutien objectif de la

part de la droite à quelques mois des élections cantonales !

Cette situation appelle quelques remarques.

La discrétion de la presse tout d'abord, que l'on n'a jamais vue à l'avant-garde de la curiosité. N'a-t-il pas fallu attendre plusieurs semaines avant qu'elle donne une explication d'ensemble de l'affaire de Plan-les-Ouates ? A propos de la banque Leclerc, les journaux du bout du lac se sont également montrés timides. Ne les a-t-on pas vus s'abstenir de répercuter l'interview du vice-directeur de la commission fédérale des banques, selon lequel il n'y avait pas seulement maladresse du banquier privé — ce sont les tours d'Aminona que tout le monde a citées — mais aussi malhonnêteté, détournements de fonds par le biais d'une société financière, de sociétés financières ayant leur siège à l'étranger ?

Cette discrétion de la presse favorise la complicité des groupes politiques qui en général sont parfaitement au courant des activités douteuses de certains de leurs partisans. Ces derniers, parce qu'ils sont souvent magistrats, jouissent d'une impunité presque totale dans les rangs de leur parti... jusqu'au dernier moment.

Le climat est en effet favorable à la gauche, moins « impliquée » que les formations bourgeoises, à la fois sur le plan public et sur le plan privé. Mais cela pourrait changer ! Dès lors, c'est tout un système qui doit faire l'objet de sérieuses réformes. On connaît le projet de loi socialiste sur les « incompatibilités » au plan communal. Il faudrait aller plus loin, après ce premier pas important. On attend que

- les partis organisent et exercent un contrôle plus serré sur « leurs » élus;
- la sélection des candidats soit plus sévère (cela ne va pas de soi, contrairement à ce que l'on pourrait croire !);
- une rotation des fonctions soit mise sur pied de façon rigoureuse;
- les cumuls (mandats de représentation publique dans des conseils d'administration, par exemple) soient proscrits dans la mesure du possible.